L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI 22 AVRIL 1879.

## SPECTACLES, BALS, &c.

### ACADEMIE DE MUSIQUE

Propriétaire et directeur....DAVID BIDWELL

**Dernière semaine, très positivement, de l'engagement de la fameuse troupe d'opéra burlesque de Colville.**

Dimanche et Lundi soir, 20 et 21 avril.—Nouvelle attraction—Production du burlesque local La Goélette Pinafore de la Nouvelle-Orléans, qui sera précédé par le burlesque original OXYGEN.

Mardi soir—Bénéfice de M. WM. GILL et représentation de PIFF-PAFF et la Goélette Pinafore, qui sera répétée Mercredi et Jeudi soir.... Vendredi soir, bénéfice de Mlle MARIE WILLIAMS... Samedi, dernière matinée. Samedi et dimanche soir. Adieu.... M. GUS WILLIAMS paraîtra à chaque représentation, jouant le rôle de Sir Joseph Weiss Beer, chef de la marine entière. 20 avril—

### L'OUVERTURE DE L'EXPOSITION DE PRÊTS

(LOAN EXPOSITION)

A été remise au

**MARDI, 22 AVRIL, à 7 h. P. M.**

Le comité d'arrangements de LOAN EXPOSITION s'est vu dans l'impossibilité de pouvoir arranger le grand nombre et inestimable d'œuvres d'arts et si généreusement contribués par nos citoyens, à temps pour l'ouverture Lundi soir. Les travaux des comités ayant la charge de tout arranger ont été incessants, et les artistes et ouvriers employés sont écrasés de fatigue par un travail de jour et de nuit, cédant aussi au désir urgent d'un grand nombre de nos citoyens qui veulent contribuer de précieux joyaux à l'Exposition qui ne peuvent être livrés et proprement mis en place avant mardi, le comité d'arrangement s'est décidé à remettre l'ouverture au MARDI 22 Avril, à 7 heures P. M.

Les contributeurs sont respectueusement priés d'avoir à envoyer leurs contributions à la Salle St Patrick, avant midi, ce jour.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS.

22 avril—1f

### EXPOSITION D'Objets d'Arts prêtés A LA SALLE ST-PATRICK

MARDI soir, 22 avril, 1879.

Les messieurs dont les noms suivent forment le Comité de réception :

JUDGE JOHN A. CAMPBELL,
REV. HUGH MILLER THOMPSON,
CHIEF JUSTICE T. C. MANNING,
REV. LINUS PARKER,
GEN. G. T. BEAUREGARD,
MR. GEO. NICHOLSON,
MR. A. G. JAMES,
CAPT. ATWOOD VIOLETT,
MR. A. MICOU,
HON. JULES ALDIGÉ,
HON. PHILIP BUCHANAN,
COL. E. A. PALFREY,
MR. LLOYD R. COLEMAN,
MR. MARK TARLETON,
MAJOR W. A. GWYN,
MR. W. R. MONTGOMERY,
COL. T. L. MACON,
MR. SIMEON TOBY,
MAJOR R. H. KERR,
REV. J. K. GUTHEIM,
HON. J. W. PATTON, Chairman.

### EXPOSITION D'Objets d'Arts prêtés A LA SALLE ST-PATRICK.

Comité de réception pour MERCREDI, 23 avril 1879 :

COL. J. C. DENIS,
COL. W. M. OWEN,
GEN. W. J. BEHAN,
COL. R. F. ESHLEMAN,
F. H. STRONG,
J. J. STEWART,
JOS. McELROY,
CARTWRIGHT EUSTIS,
NEWTON BUCKNER,
J. B. LALLANDE,
W. B. BARSTOW,
J. H. O'CONNOR,
JNO. CRICKARD,
HERMAN MAGRUDER,
T. C. HERNDON,
CARLETON HUNT,
E. C. LABATT,
REV. A. H. ISAACSON,
REV'D WEIGHTMAN,
COL. GEO. W. RACE,
COL. J. D. HILL, Chairman.

22 avril—2f

### LAWRENCE & TAYLOR,

70 Aldersgate street, Londres, E. C., Angleterre.

Reçoivent des consignations de produits agricoles et de matières brutes [illegible] sur le marché le plus [illegible]
Commission.—Pour consignation [illegible] de 50 livres sterling.....4 pour cent
Au-dessus de 100 livres sterling...3 pour cent
Au-dessus de 100 livres sterling...2 pour cent
Frêt, etc., payé et argent avancé sur connaissements sans intérêt.
Remise exacte et prompte des comptes de vente et d'argent.

Banquiers : National Provincial Bank of England.

Adresse télégraphique : Neptunus, London.

19 fév—3m

[illegible]

J. M. CRAWFORD, Secrétaire. A. CHIAPELLA, Président.

New Orleans Savings Institution.—27 avril 1879.—[illegible]

J. H. OGLESBY, WM. C. BLACK, Receveurs.

Bureau de la Compagnie du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter-House Co.—[illegible] Nouvelle-Orléans, 19 avril 1879.—[illegible]

J. M. AUGUSTIN, Secrétaire.

Avis à ceux qui doivent à la New-Orleans Savings Institution.—[illegible]

J. H. OGLESBY, WM. C. BLACK, Receveurs.

New Orleans Savings Institution.—[illegible]

DAVID URQUHART, Président.

C. COHN, A. D. [illegible], E. A. PALFREY, [illegible], CHAS. J. LEEDS, Directeurs.

[illegible]

### OCCASION UNIQUE.

A louer à très bas prix pour cause de départ. Le magasin de groceries [illegible] rue Française, No 233. Loyer modique pour un bon locataire. S'adresser à C. [illegible] 19 avril—3f

### Brasseries.

Pelican Steam Brewery,
**EUGENE ERATH,**
360.....RUE VILLERE.....362
[illegible]

[illegible] Street Steam Brewery
**STUCKEN,**
[illegible]

## SPECTACLES BALS, &c.

### Grande Fête Champêtre

—donnée par la—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

LE DIMANCHE 27 AVRIL 1879, AUX FAIR GROUNDS.

Programme :

Grand Concert. Bal sur la plateforme jusqu'à 7 heures P. M., et Bal dans les bâtisses pour la soirée.

Grand jeu du Tourniquet, Course en sac, etc.

Course à pied pour messieurs ; prix, 1 canon.

Les célèbres gymnastes et acrobates, MM. [illegible], feront une ascension aérienne sur la [illegible], d'une bâtisse à l'autre, et exécuteront [illegible] leurs tours les plus extraordinaires.

Chasses de buggies, de la tiers et de bouchers ; chaque course n'aura lieu à moins de trois concurrents.

Grand Exercice militaire exécuté par la 1ère [illegible] Compagnie du Régiment d'Artillerie d'Orléans. Un drapeau en soie, emblème de la Louisiane, sera présenté à la compagnie qui aura exécuté les meilleurs manœuvres.

Grande lutte pour une marche de 10 milles entre MM. Bournan et Wagner ; toute autre personne désirant prendre part à cette marche devra présenter à la direction une demande à cet effet. Une médaille d'or sera présentée au vainqueur.

Admission - - - 50 cents.

Dames et enfants gratis. Aucune dame ne sera admise sans cavalier.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER

L. Baron, Secrétaire. 20 avril—6t

### UN GRAND PIQUE-NIQUE

Sera donné par la Société d'Assistance des [illegible] et par la Société de Bienfaisance des [illegible] DIMANCHE 27 avril, au parc [illegible]. Il y aura des amusements de tous genres et un grand prix d'exercice entre la 1ère [illegible] Compagnie de l'artillerie d'Orléans et plusieurs autres compagnies d'infanterie. Le concours aura lieu à 4 heures.

Toutes les compagnies militaires de la ville sont invitées à être présentes.

Il y aura une grande course de buggys à 2 heures.

Admission—50 cents.

Pour ce qui concerne les priviléges, prenez des informations chez I. Picard, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

20 avril—7f

### Grande vente d'ouverture

—DE—

# J. TASSIN

205 rue Decatur, coin Madison,

Vis-à-vis du Marché français, à la viande,

Ayant reçu un immense assortiment

## D'HABILLEMENTS

POUR

Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants.

### ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.

J'invite respectueusement mes amis, clients et le public en général à venir examiner mon nouveau stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Derniers Genres !

Façons Irréprochables !!

Prix les plus modérés !!!

J. TASSIN,
205 rue Decatur,
coin Madison,
Nouvelle-Orléans.

20 mars—1m

### Maintenant est le moment de faire vos achats de vêtements.

### Notre Stock de

Vêtements pour Hommes,
Jeunes Gens,
Garçons,
Et Enfants,

EST COMPLET,

Les derniers genres!

Les meilleurs matériaux!!

Les prix plus réduits que jamais!!!

Nous faisons un ESCOMPTE aux MESSIEURS DU CLERGÉ de toutes les RELIGIONS, aussi aux GARDIENS.

## LEON GODCHAUX,

31 & 33 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

6 av—12f

### Hôtels, Restaurants, &c,

## Phœnix House, Au lac Pontchartrain,

(A l'extrémité du Pontchartrain Railroad.

Bien connu comme restaurant MIGUEL. Réouvert pour la saison par

JOHN TRISCONI,

ASSISTÉ PAR MIGUEL BRISOLARI.

Prix réduits de vingt-cinq pour cent.

La table sera pourvue de tout ce qu'il y a de plus fin et de plus délicat sur le marché, et la cuisine ne sera surpassée par aucune autre en ce pays. Les vins et les liqueurs importés seront de qualité véritablement supérieure. Les ordres pour dîners, dans d'avance, seront [illegible] "The Custom House Exchange", au coin des rues Canal et Decatur. [illegible]

JOHN TRISCONI.

### CRESCENT HOTEL,

A LA BAIE ST-LOUIS.

Cet Hôtel, situé près du chemin de fer, est [illegible] pour recevoir les voyageurs. [illegible] tous les agréments que l'on peut se procurer à la campagne. Il y a à la fois abondance d'huîtres et de poissons, et l'air y est incomparable pour sa pureté. Les chambres de l'hôtel sont vastes et bien aérées. Des bateaux et des voitures sont à la disposition des pensionnaires qui ont en outre l'usage de belles cabanes à bain. Le chef de cuisine est M. Capdicasa, dont on connaît l'habileté.

[illegible]

### RESTAURANT BOUDRO.

LAC PONTCHARTRAIN.

Ouvert pour la saison aujourd'hui, 16 Mars.

Rien ne sera épargné pour donner tout le confort possible aux visiteurs. [illegible] LEON, 23 rue St Charles. Prix modérés.

ALEX. HAUSMANN & Cie, Propriétaires.

16 mars—

### Chaussures.

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN [illegible] \$00.50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, [illegible]

[illegible]

### PONTCHARTRAIN CHEAP STORE

J. A. LACROIX,

Coin Française et Victoire.

CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, ENFANTS [illegible]

[illegible]

### B. POMES,

Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail.

Encoignure Dumaine et Claiborne.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire monter une nouvelle machine à vapeur pour scier et fendre le bois de chauffage, [illegible] 3 décembre 1878. Il offre à vendre aux familles, aux [illegible] et aux groceries le bois de première qualité bien scié et fendu par cordes. Mesure garantie.

Bois de pin \$5; cyprès \$5.50; chêne \$6.50; frêne \$6. Si l'acheteur n'est pas satisfait de la mesure, l'argent lui sera remboursé et le bois sera repris. Bois et charbon délivrés dans toutes les parties de la ville sans aucun frais.

[illegible] 8 février

### Pension privée.

MADAME VEUVE AMEDÉE GRANGER est prête à recevoir quelques pensionnaires pour le logement et la table ou pour la table seulement. Références échangées. S'adresser rue Toulouse, coin Royale, au dessus du magasin Mesan.

24 nov—

### A. S. L.

"THE OLD RELIABLE."

DANS SA ONZIÈME ANNÉE

Payant \$40 000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

## UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

## PAS D'ESCOMPTE !

## Pas d'ajournement !

### Tous les lots payés en plein !

### GRANDE CHANCE

—POUR—

## UNE FORTUNE !

LA COMPAGNIE DE LA

## LOTERIE

DE L'ÉTAT

## DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne,

LE MARDI, 13 MAI 1879,

## LE GRAND TIRAGE MENSUEL

### De la Loterie à \$2.

CLASSE E.

## GROS LOT : \$30,000.

1857 LOTS !

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

## \$110,400 !

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 13 MAI 1879.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

## Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à \$2 chacun.

LISTE DES LOTS :

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | \$30,000, soit | \$30,000 |
| 1 Lot de | 10,000 | 10,000 |
| 1 Lot de | 5,000 | 5,000 |
| 2 Lots de | 2,500 | 5,000 |
| 5 Lots de | 1,000 | 5,000 |
| 20 Lots de | 500 | 10,000 |
| 100 Lots de | 100 | 10,000 |
| 200 Lots de | 50 | 10,000 |
| 500 Lots de | 20 | 10,000 |
| 1,000 Lots de | 10 | 10,000 |

PRIX D'APPROXIMATION :

[illegible]

1,857 Lots se montant à......\$110,400

Billet entier, \$2 ; Demi-Billet, \$1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Adressez au Lock Box 692, New Orleans Post Office.

[illegible]

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du Mardi, 13 Mai 1879.

TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

[illegible]

M. A. DAUPHIN, Président.

Nouvelle-Orléans, Lne

Toute lettre sans réponse signifie un refus.

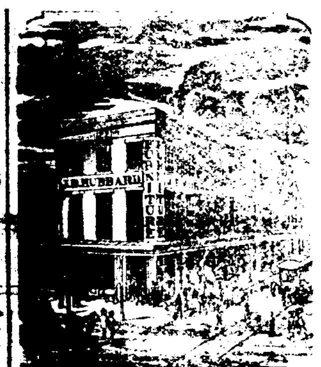

# LE PALAIS

—DES—

# MEUBLES

—DE—

# JOS. B. HUBBARD

Coin Remparts et Perdido

### A L'ENSEIGNE DE L'AIGLE D'OR,

Établi en 1840,

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de

MEUBLES DE SALON,

de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, ébène, avec dorures, avec ou sans marquetterie, qui aient jamais été offerts sur ce marché

ET A DES PRIX

TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI RÉDUITS.

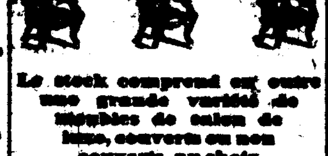

Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon en lame, couverts ou non couverts, au choix de l'acquéreur, et afin qu'il se décide selon ses goûts.

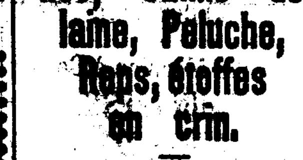

Grand assortiment de

### Soies écrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, étoffes en crin.

Matériaux tous de choix et travail garanti.

Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés, huivetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.

### Grand choix de GLACES du dernier genre.

Porte-Chapeaux, Sideboards, Canapés pour chambre à coucher, lits à ressorts, matelas, Plumes, etc, etc.

—AUSSI—

Un grand stock de meubles simples et unis, pour la ville et la campagne à

TRÈS BAS PRIX.

Le public est invité à venir examiner mon stock et à s'assurer de mes prix.

VENEZ TOUS.

JOS. B. HUBBARD,

129 S. RAMPART & PERDIDO

27 nov—

## VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

### Vente importante à l'encan

De Propriétés de valeur améliorées et de Terrains nus.

Dans le Second et Troisième Districts.

Magnifique résidence en briques, à deux étages, pour famille, avec verandah, coin Remparts et Bayou, No 291 Remparts.

Magnifique résidence en briques, à deux étages, pour famille, avec verandah, No 283 rue des Remparts, entre celles Bayou et Quartier.

Magnifique résidence en bois, à trois étages, pour famille, No 287 rue des Remparts entre Hôpital et Quartier.

Magnifique résidence en bois, à trois étages, pour famille, No 291 rue des Remparts, entre Hôpital et Quartier.

Magnifique résidence en briques, à deux étages, avec mansarde, pour famille, No 295 rue des Remparts, entre Hôpital et Quartier.

Magnifique résidence en bois, à deux étages, avec mansarde, pour famille, No 299 rue des Remparts, entre celles Hôpital et Quartier.

Sept cottages en bois, à un corps de logis, Nos 278, 280, 282, 284, 286, 288, 290, 292 rue Prieur, entre celles Kerlerec et Columbus, Troisième District.

Trois cottages en bois, à un corps de logis, Nos 312, 314, 316 rue St-Claude, entre Hôpital et Quartier.

Résidence à deux corps de logis briquetée entre poteaux, No 15 rue Quartier, entre celles Remparts et St-Claude.

Grande entrepôts en briques, rue Toulouse, entre Chartres et Levée.

Deux magnifiques terrains à bâtir, rue Columbus, entre Prieur et Johnson.

Sept magnifiques terrains à bâtir, rue Johnson, entre Kerlerec et Columbus.

**La vente sera positivement faite au plus fort et dernier enchérisseur, par ordre de Wm. O. Denegre, pour clore les affaires d'un propriétaire absent.**

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 46 rue Royale. — MARDI, 6 mai, à midi, il sera vendu à l'encan à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale, entre celles Canal et Douane—

1° Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le second district de cette ville, désigné par la lettre I dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Remparts, Quartier et Bayou, mesurant 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Claude, 22 pieds 4 pouces de large sur les derrières, sur 116 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en un cottage en bois de 4 chambres, une cuisine en bois à deux étages avec 4 chambres, gaz, citernes, waterworks, hangar, et porte le No 316 de la rue St-Claude.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district et ilet, désigné par la lettre J, et mesure 24 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 116 pieds. Les améliorations sont les mêmes que celles décrites dans le lot I et porte le No 314 rue Claude.

3° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district et ilet que le précédent, désigné par la lettre K, et mesure 30 pieds 1 pouce de face à la rue St-Claude, 15 pieds 7 pouces dans le fond sur la profondeur [illegible] 116 pieds sur la ligne qui le sépare du lot J, [illegible]

[illegible]

4° Un lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, St-Claude, Remparts et Bayou, désigné par la lettre E, et mesurant 38 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue du Quartier [illegible]

[illegible]

Les améliorations comprennent une double résidence de famille, ayant 4 grandes chambres avec une galerie au rez-de-chaussée, deux chambres et 2 cabinets sur l'attique, une cuisine en briques à deux étages avec 6 chambres, waterworks, 2 citernes, gaz, latrines, etc, et portent le No 15½ à la rue du Quartier. Cette propriété est vendue sujette à un bail à \$30 par mois, expirant le 30 septembre 1879.

5° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le troisième district de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Kerlerec et Columbus, [illegible] mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur, sur 119 de profondeur. Cette propriété porte le No. 278 de la rue Prieur.

6° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même district et ilet, joignant la propriété ci-dessus décrite, et désigné par la lettre B, mesurant 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de façade sur la rue Prieur sur 119 pieds de profondeur. Cette propriété porte le No. 280 de la rue Prieur.

7° Un lot de terrain ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même district et ilet que les lettres A et B, joignant le lot désigné par la lettre C et mesurant 31 pieds 7 pouces 4 [illegible] à la rue Prieur sur 100 pieds de profondeur et portant le No 282 de la rue Prieur.

8° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district et ilet, que les lettres A, B et C, joignant le même et désigné par la lettre D et mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Prieur sur 119 de profondeur, et portant le No 284 de la rue Prieur.

9° Un lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district et ilet que les lettres A, B, C, D, joignant les mêmes et désigné par la lettre E, et mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur sur 119 pieds de profondeur, et portant le No 286 de la rue Prieur.

10° Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même district et dans le même ilet que les susdites lettres A, B, C, D, E, et attenant et désigné par la lettre F, et mesurant 31 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Prieur, sur 119 pieds de profondeur ; cette propriété porte le numéro 288 rue Prieur.

11° Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même district et dans le même ilet que les susdites lettres A, B, C, D, E, F, et désigné par la lettre G, et mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Prieur, sur 119 pieds de profondeur ; cette propriété porte le numéro 290 rue Prieur.

12° Un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district et le même ilet que les susdites, lettres A, B, C, D, E, F, G, y attenant et désigné par la lettre H, et mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Prieur sur 119 pieds de profondeur et de face à la rue Columbus, [illegible] ; cette propriété porte le numéro 292 rue Prieur.

Les améliorations sur les propriétés ci-dessus décrites, du paragraphe 5 au paragraphe 12 inclusivement, comprennent un cottage en bois à [illegible], propre et confortable, contenant [illegible] chambres et un cabinet, offices attenant à la bâtisse principale qui a [illegible] chambre, hangar, [illegible], cour pavée dans chaque [illegible], tout couvert en ardoises, etc.

13° Un terrain sur l'arrière des propriétés D, E, F, G, et H, dans le même ilet et district, mesurant 21 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Columbus sur 157 pieds et 4 lignes, cette propriété est désignée comme la lettre I, dans le même ilet.

14° Un terrain dans le même district et le même ilet que le terrain I, ci-dessus décrit, mesurant 27 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Columbus sur une profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété I de 157 pieds 5 pouces et 2 lignes, et [illegible]

[illegible]

15° Sept terrains situés dans le même [illegible] et même ilet que les terrains I et J ci-dessus, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à Johnson sur 110 pieds de profondeur. [illegible]

16° Un [illegible] avec les bâtisses y élevées, dans le [illegible] district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Decatur, Chartres et Levée, désigné comme lot No 19 et mesurant [illegible] pieds de face à la rue Toulouse sur [illegible] 161 pieds 7 pouces et 7 lignes. [illegible] consistant en un grand entrepôt [illegible] et autrefois un entrepôt de [illegible] Bayou.

17° [illegible] lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le 2me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Chemin du Bayou, Quartier et St-Claude, désigné par la lettre A, formant le coin des rues Remparts et Chemin du Bayou. Le dit lot mesure 43 pieds 11 pouces de face au Chemin du Bayou, 39 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur du côté à la rue Remparts, 43 pieds 10 pouces de largeur de profondeur sur l'autre ligne latérale, 7 pouces sur une première ligne dans le fond, commençant rue Remparts et parallèle au Chemin du Bayou, puis 9 pieds 7 pouces sur une ligne oblique se dirigeant vers la rue Quartier et 17 pieds 3 pouces où elle se joint à la ligne [illegible]. Les améliorations consistent en une magnifique résidence en briques à deux étages [illegible], neuf chambres, grand verandah, corridor [illegible] sur la rue des Remparts, avec une entrée sur le Chemin du Bayou, le gaz partout, citernes, lieux d'aisance, etc. Le rez-de-chaussée se loue comme magasin de marchandises sèches et le haut est occupé par le Dr. Faget. Cette propriété porte le numéro 291 rue des Remparts.

18° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le 2d district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Quartier et Chemin du Bayou, désigné par la lettre B. Le dit lot mesure 51 pieds, 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Remparts, 45 pieds, 3 pouces 4 lignes de profondeur sur une ligne parallèle au Chemin du Bayou, le divisant de la propriété C, 22 pieds, 7 pouces sur une seconde profondeur sur l'autre ligne latérale parallèle au Chemin du Bayou, puis une seconde profondeur de 8 pieds 7 pouces et une ligne oblique vers la rue Quartier, puis une troisième profondeur de 17 pieds 3 pouces où elle se joint à la ligne du fond, et 47 pieds 2 pouces et 2 lignes de largeur sur la dite ligne du fond. Les améliorations consistent en une magnifique résidence en briques à deux étages, contenant 5 chambres, une cuisine en briques à deux étages attenant au bâtiment principal et ayant quatre chambres, citerne, waterworks, gaz partout, etc. Cette propriété porte le numéro 283 rue Remparts et est vendue sujette à un bail avec M. E. Dubois, à raison de \$50 par mois qui se termine le 30 septembre 1879.

19° Un morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, Quartier, St Claude et Hôpital, désigné par la lettre C, et mesure 37 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Remparts, 119 pieds 5 pouces de profondeur sur une ligne parallèle à la rue Hôpital et le divisant de la propriété B., 116 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre côté, sur une ligne perpendiculaire à la rue Remparts et 31 pieds 2 pouces de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, avec mansarde, pour famille, relevée de la rue, ayant un salon à arche, salle à manger à l'arrière du salon, salle à desservir, 4 chambres et un cabinet au second étage, cuisine reliée avec 4 chambres, etc., [illegible] waterworks, gaz, etc., grande galerie devant, grand corridor, etc. Cette propriété porte le numéro 287 de la rue Remparts.

20° Un morceau de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Claude, Hôpital et Quartier, désigné par la lettre D, mesurant 39 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Remparts, 116 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne perpendiculaire à la rue Remparts et la divisant de la propriété C, 114 pieds 2 pouces de profondeur sur l'autre ligne latérale et 39 pieds 7 pouces de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages avec mansarde pour famille, retirée de la rue, ayant de grands salons à arches, grande salle à manger à l'arrière du salon, 2 salles à desservir, grandes chambres au premier et au second étage, 8 grandes chambres et cabinets au second étage, avec mansarde, cuisine en bois à deux étages, avec quatre chambres, etc., waterwork, cave, lieux d'aisance, le gaz partout, etc., et porte le numéro 291 de la rue Remparts. Vendue sujette à un bail à M. Musson, au taux de 75 piastres par mois, expirant le 30 septembre 1879.

21° Un morceau de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Remparts, St-Claude, Quartier et Hôpital, désigné par la lettre E et mesure 52 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Remparts, 116 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété D, à quel point la propriété se rétrécit de 12 pieds 2 pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue Hôpital et a une seconde profondeur de 140 pieds 4 pouces et 6 lignes sur une ligne parallèle à la rue Hôpital, 105 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale, le divisant de la lettre F à quel point la dite propriété s'élargit à angle droit 3 pieds 7 pouces et a une seconde profondeur de 26 pieds et elle s'élargit, 26 pieds 3 pouces sur une ligne perpendiculaire, à la rue Hôpital, et a une autre profondeur de 76 pieds, et 52 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une magnifique résidence en briques à deux étages, avec mansarde, pour famille, deux grands salons, grande salle à manger au fond, 4 chambres et cabinet au second étage, salle à desservir, cuisine en briques à deux étages, attenant, ayant 4 chambres, deux bâtisses dépendances en bois, ayant chacune 4 chambres, grand jardin avec figuiers, orangers, plaqueminiers et autres arbres, rangs de cuisine, installation du gaz, waterworks, cave, etc., etc. Cette propriété porte le No 295 rue Remparts et est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1879 au taux de \$63 33 par mois.

22° Un lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Quartier et Chemin du Bayou, désigné par la lettre F, et mesurant 32 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue des Remparts, 105 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne qui la sépare de la propriété E, vers le Chemin du Bayou, et 100 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale qui la divise de la propriété G, 17 pieds 7 pouces dans le fond sur une première ligne commençant à la ligne de division de la propriété G—vers la rue du Quartier, point auquel il s'élargit à angles droits de 5 pieds et a une seconde ligne dans le fond de 15 pieds 3 pouces. Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois, à deux étages avec mansarde, ayant des salons à arches, grande salle à manger dans le fond, 2 grandes chambres et cabinet au second étage, chambres dans la mansarde, cuisine attenant à la maison principale avec 4 chambres, waterworks, cave, gaz partout, etc. Cette propriété porte le numéro 299 Remparts et est louée à R. W. Adams à raison de \$65 par mois, le bail expirant le 30 septembre 1879.

Toutes la liste des propriétés ci-dessus est vendue conformément aux plans de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, datés le 19 avril 1879. Les dits plans seront exposés à la Bourse avant l'encan.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit d'un et deux ans en billets des acquéreurs portant intérêt spécial et le privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le paiement des dits billets ou de quelques-uns, les acquéreurs devant rembourser le montant non expiré sur chaque police d'assurance pour couvrir les propriétés, assurées pour un montant désigné par le vendeur, avec transfert des polices d'assurance au porteur des billets, et toutes les autres clauses habituelles. Assurances dans les compagnies des Marchands de la Nouvelle-Orléans et de l'Association de la Nlle-Orléans. Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt de 10 pour cent sur le dit prix d'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente par devant Octave Morel, notaire, aux frais des acquéreurs.

N. B.—Les capitalistes et les personnes désireuses d'acheter des résidences sont respectueusement invitées à visiter les propriétés avant le jour indiqué pour la vente. Les propriétés sont bien situées, la meilleure classe possible. Elles seront vendues dans l'ordre de leur ... sans réserve au plus fort et dernier enchérisseur.

20 avril—[illegible]

### Charmante résidence de famille sur la rive gauche du Bayou St. Jean, vis-à-vis du Louisiana Boat Club et de la station des chars de la ville de la Nlle-Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No. 46 de la rue Royale—SAMEDI, 26 avril 1879, à midi, il sera vendu à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE CELLES CANAL ET DOUANE.

Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent situé dans le Second District de cette ville, sur la rive gauche du Bayou St. Jean, désigné par le No 1, [illegible] 132 pieds de face à la rue Grand Route, [illegible] 225 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété qui appartient à M. C. Morel, et 232 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété qui appartient à M. Thibaudeaux, [illegible] d'après un plan de Arthur de Armas, voyer et [illegible] de vil, daté d'octobre 1878 et [illegible] à la dite Bourse pour référence.

Les améliorations comprennent une bâtisse [illegible] et établie sur [illegible] de six pieds de hauteur, dans la construction de laquelle il n'est entré que des matériaux de première qualité, solidement et en parfait état, et contenant quatre grandes chambres, grande galerie fermée à l'arrière, 2 grands cabinets, grande galerie sur le devant, 3 très grandes chambres au second étage, corridor et grand grenier, cuisine en briques à deux étages, écuries, étables, etc. Il y a plus de 100 arbres fruitiers tels que oranger, citronnier, figuiers, pêchers, pruniers, bananiers et plaqueminiers au jardin avec des plantes et arbustes de choix tels que roses, violettes, tubéreuses, dahlias, jasmins, &c. Cette propriété est une des mieux située de la ville, donnant tout le confort de la ville à ceux de la campagne et à proximité des marchés, des églises, des écoles et des chars de la ville.

Termes et conditions—Un 1/3 ou 1/2 comptant au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite, et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. A. Bienvenu, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12avril—12, 20 & la vente

### Propriété grandement améliorée dans le Second District.

**Action en partage.**

La bâtisse en briques à trois étages No 6 rue des Remparts, entre les rues Canal et Douane.

La bâtisse en briques à trois étages No 10 rue des Remparts, entre les rues Canal et Douane.

JOSEPH FERDINAND BORDE

CONTRE

LÉOPOLD JEANNET ET D'AUTRES.

No 25,631. Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale.—SAMEDI, 10 mai 1879, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. H. Monroe, juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 29 mars 1879 et signé le 2 avril 1879 dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, borné par les rues des Remparts, Bourgogne, Canal et Douane, mesurant 21 pieds 4 pouces plus ou moins de face à la rue des Remparts par 49 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles.

La bâtisse sur ce terrain est la cinquième à partir de l'encoignure des rues Canal et Remparts, et est le numéro municipal 16.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Canal, Bourgogne et Douane, mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue des Remparts par 49 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles.

Les deux terrains ci-dessus décrits ont droit à une allée en passage courant sur l'arrière et ouvrant sur la rue Canal, laquelle allée a été établie pour le bénéfice des dits lots et y aboutissant.

Termes et Conditions—Un quart comptant, le surplus avec un crédit de un, deux et trois ans avec billets souscrits par les acquéreurs, portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur et un intérêt de six pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à l'échéance et ensuite huit pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement, les billets devant être divisés en coupons si cela est exigé conformément aux intérêts respectifs des vendeurs, avec la clause des cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des dits billets ou de parties d'iceux ; les acquéreurs devant maintenir les bâtisses assurées pour un montant à la satisfaction des parties intéressées et devant transférer les polices d'assurances aux porteurs des billets et assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication, avec la clause de non aliénation et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs seront requis de déposer dix pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente. Actes de vente devant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 av—5, 12, 19, 26 av, 9 et 10 mai

## VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

### ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de valeur et terrains nus dans le Premier, Second, Troisième et Sixième District de cette ville et dans la Paroisse St-Bernard, Billets Hypothécaires, Bon de la ville de la Nouvelle Orléans.

Coin des Rues Pitt et Peniston,

Demi ilet de terre, borné par les rues Douane, Bienville, David et Avenue Carolton.

Six Terrains nus faisant face aux rues des Champs-Elysés, Marigny, Girod et St-Jean-Baptiste.

No 93 rue des Remparts entre celles Gravier et Perdido.

Rue Craps, entre celles Musique et Poëte.

Rue Musique, entre celles Amour et Craps.

No 244 rue des Remparts, entre celles Girod et Julie.

No 163 rue St-Philippe, entre celles St-Claude et Tremé.

Coin des rues Ursuline et Tonti.

No 372 rue des Ursulines, entre celles Galvez et Miro.

No 301 rue Dauphine, entre celles Hôpital et Quartier.

Coin des rues Dauphine et Quartier.

Coin des rues Orléans et Bourgogne.

Rue Baronne, entre celles Julie et St-Joseph.

No 236 rue du Canal, entre celles Franklin et Tremé.

Rue Euphrosine, entre celles Claire et Martin.

Rue North Market, entre celles Nouvelle-Levée et Tchoupitoulas.

Morceau de terre sur le Bayou Terre aux Bœufs dans la paroisse St-Bernard.

**Succession de Pierre Villarceaux Macarty.**

**Isidore E. Albin Macarty et al.**

**vs.**

**Mme Veuve de Phelps et autres.**

**No 40,593.**

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 26 avril 1879, à midi, il sera vendu, à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu le 18 mars 1879 et signé le 22 mars 1879, par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, billets hypothécaires et bons, à savoir :

1° SIX CERTAINS MORCEAUX DE TERRE ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Champs-Elysées, Marigny, Girod et St-Jean-Baptiste, lesquels lots sont désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, d'après un plan ci-joint passé pardevant O. Drouet, notaire en cette ville, en date du 9 décembre 1871, et ayant d'après le dit plan les dimensions suivantes : le lot A mesure 30 pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot B mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue Girod sur 200 pieds de profondeur sur la ligne à côté de la rue Marigny, et une première profondeur de 128 pieds sur le côté opposé, plus près des Champs-Elysées, de là elle s'étend à un angle droit de 5 pieds, sur une seconde profondeur de 40 pieds et ensuite elle arrive à un angle droit de 2 pieds sur une profondeur de 32 pieds, de manière qu'il mesure 52 pieds 9 pouces sur la ligne du fond ; les lots C et D mesurant chacun 30 pieds de face à la rue St Jean-Baptiste par une profondeur sur [illegible] ; le lot D. 119 pieds 8 pouces, et lot C. 119 pieds 8 pouces sur la ligne qui le divise de lot D, et a une première profondeur sur le côté opposé près de la rue des Champs-Elysées de 39 pieds 8 pouces, de là, il ouvre à angle droit de 2 pieds sur une seconde profondeur de 32 pieds, puis il rétrécit de 2 pieds sur une troisième profondeur de 40 pieds, de là il ouvre à angle droit de 2 pieds sur une quatrième profondeur de 48 pieds, mesurant 28 pieds 4½ lignes sur la ligne du fond ; les lots E et F mesurent 30 pieds de face chacun à la rue Marigny sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis par le défunt Pierre Villarceaux Macarty du shérif de la paroisse d'Orléans, le 5 août 1875, enregistrés le 21 août 1875 dans le registre No 8, Folio 225, Bureau des aliénations, 2 août 1875, livre 104, Folios 590 à 594.

2° LA MOITIÉ D'UN CERTAIN ILET DE TERRE situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, David et Avenue Carrolton, étant la moitié du dit ilet faisant face à la rue Douane et s'étendant de la rue David à l'Avenue Carrolton et mesurant en profondeur et largeur dans les dites dernières rues, la moitié de la profondeur du dit ilet, le dit demi-ilet étant composé de deux portions de terre—1 une désignée par la lettre B d'après un plan de G. F. Dunbar, voyer, en date du 12 décembre 1848, et d'après une copie des dits plans dressés par Allou d'Hémécourt, ancien voyer, en date du 15 février 1849, et les deux déposés dans le bureau des actes notariés de cette ville, et l'autre formant le reste du dit demi-ilet d'après un plan de C. A. Hedin et Bourgeois, voyeur, daté 17 novembre 1853, et déposé dans le bureau de A. Ducatel, notaire, comme plan No 28 du Livre des Plans No 5, acheté par le dit défunt, Pierre Villarceaux Macarty du shérif de la paroisse d'Orléans, le 16 avril 1873; enregistré livre de registres No 5, folios 385 à 390, 26 mai 1873, Livre du Bureau des Aliénations No 101, Fol. 763.

3° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 2 dans l'ilet borné par les rues St Philippe, St-Claude, Ursulines et Tremé, mesurant, mesure française, 40 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en bois pour famille, avec quatre chambres, deux cabinets et galerie, avec entrée pour voiture, cuisine à deux étages avec six appartements, cave, citernes, galerie avec entrée, waterworks, cave, lieux d'aisances, puits, etc., acheté par le défunt Pierre Villarceaux Macarty de Mme Adrienne James, le 30 mai 1877, enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 111, Fol. 100. Cette propriété porte le numéro municipal 163, rue St-Philippe.

4° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Annunciation, Prytania et Peniston, le dit lot de terre étant une partie de la partie marquée B, d'après le plan joint à un acte passé le 10 avril 1868, pardevant S. Magner, ancien notaire en cette ville, et mesurant 53 pieds 6 pouces de face à la rue Pitt, et 100 pieds de face sur la rue Peniston et ayant une profondeur et façade à la rue Peniston de 100 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en châlet saloon cottage, à deux étages, avec cuisine, [illegible] chambres, avec galerie devant et derrière, salon, salle à manger, chambres et cabinet au second étage, cuisine en bois à deux étages reliée à la bâtisse principale avec quatre chambres, lieux d'aisances, hangar, cave, etc., acheté par le défunt Pierre Villarceaux Macarty le 16 avril 1873 à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, enregistrée dans le Bureau des Aliénations, le 16 mai 1873. Livre 101. Folio 763.

5° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues St Jean, Cirque, Girod et Julie, et mesurant 25 pieds, 9 pouces de face rue du Cirque, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après le plan de C. A. Hedin, ex-voyer daté du 8 décembre 1850, et déposé au bureau de A. A. Baudouin, ancien notaire en cette ville. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques, à trois étages, la partie inférieure de laquelle peut être transformée en magasin ; corridor et deux chambres à chacun des deux autres étages, cuisine en briques, à trois étages attenant à la bâtisse principale, avec trois pièces, à chaque étage, citerne, hydrant, etc. Cette propriété porte le No 244 de la rue des Remparts. Elle a été achetée par Pierre Villarceaux Macarty, décédé, du shérif de la paroisse d'Orléans, le 2 juin 1874, et a été enregistrée au bureau des Transferts, le 15 juin 1874, à la page 378 du livre 103.

6° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, rue Musique, entre Amour et Craps, et désigné par le No 265, sur un plan en date du 30 juin, 1807, et déposé au bureau de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, et désigné aussi sur un autre plan tracé, le 15 février 1824, par J. Pilié, ex-voyer de la ville, et annexé à un acte passé le 7 mai 1824, par devant le dit notaire, F. de Armas. Le terrain mesure 30 pieds de face rue Musique, sur 145 de profondeur.

7° UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Craps, Musique, Amour et Poëte, faisant partie du lot désigné par le No 231, sur les deux plans ci-dessus mentionnés. Le dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Craps sur une profondeur de 120 pieds. Elle a été acquise par feu Pierre Villarceaux Macarty du shérif de la paroisse d'Orléans, le 8 novembre 1875, et a été enregistrée au Bureau des Aliénations le 8 novembre 1875, Livre 107, folio 109.

8° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cirque, Dryades, Gravier et Perdido, désigné par le No 2 sur un plan dressé par Pilié, le 20 janvier 1841, mesurant, en pied américain, 31 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Cirque, sur 90 pieds 2 pouces 8 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 1, 93 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3, et 31 pieds de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages, avec cuisine en briques à deux étages. Cette propriété porte le numéro municipal 93 rue des Remparts. Elle a été acquise par feu Pierre Villarceaux Macarty de Mme Leclerc, femme de Jean Loches, le 17 avril 1871, et a été enregistrée au bureau des aliénations, livre 99, folio 510.

9° TROIS LOTS DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Tonti, Miro et St Philippe, désignés par les Nos 4, 5 et 9. Lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur et façade de 92 pieds 2 pouces 2 lignes sur la rue Tonti dont il forme l'angle. Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, divisée en deux corps de logis ayant de chaque côté deux chambres et une galerie au rez-de-chaussée, et deux chambres et un cabinet au 1er étage de chaque corps de logis, balcon sur la façade, cuisine à deux étages avec quatre chambres, gaz dans la maison principale, jardin, etc.

10° UN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Ursulines, St Philippe et Miro, formant autrefois partie des lots ci-dessus désignés Nos 4, 5 et 9. Il mesure 34 pieds de face à la rue Tonti sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un petit cottage, etc. Les propriétés ci-dessus désignées, 9 et 10, ont été acquises par feu Pierre Villarceaux Macarty de Justin Fremeaux, le 23 août 1871, et ont été enregistrées au Bureau des Aliénations le [illegible] livre 100, folio 198.

11° UN [illegible]

[illegible]

12° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues Dauphine, Hôpital, Quartier et Bourgogne et mesurant 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face rue Dauphine, sur les profondeurs suivantes, savoir : 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes du côté de la rue Hôpital, et 94 pieds, première profondeur du côté de la rue du Quartier, puis le terrain s'élargissant de 31 pieds, 11 pouces, une seconde profondeur de 33 pieds, 10 pouces, 6 lignes, de sorte que le terrain mesure à l'arrière-plan une largeur de 63 pieds, 11 pouces, 3 lignes.

Les améliorations consistent en une résidence de famille en briques avec mansardes, grand corridor latéral, gallerie, deux pièces au rez-de-chaussée, deux chambres et deux cabinets dans l'attique ; une cuisine en briques à deux étages avec six chambres, une autre bâtisse en bois avec deux chambres et un cabinet ; gaz, hydrant, lieux d'aisance, etc. La propriété a été achetée par Pierre Villarceaux Macarty de dame Vve Jean B. Juifice, le 30 septembre 1865, et est enregistrée au bureau des Transferts, à la page 239 du livre 90. Cette propriété porte le numéro municipal 301 rue Dauphine.

13° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues Dauphine, Quartier, Hôpital et Bourgogne, formant l'angle des rues Dauphine et Quartier, et mesurant 42 pieds 2 pouces de face rue Dauphine, sur 95 pieds de face et de façade rue Quartier. Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques, à deux étages, avec corridor aux deux étages, deux chambres de chaque côté du corridor à chaque étage, une vaste galerie fermée sur l'arrière aux deux étages, une cuisine en briques, à deux étages, avec quatre chambres, gas, hydrant, citerne, lieux d'aisance, etc.

14° UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues Dauphine, Hôpital, Quartier et Bourgogne, adjacent au terrain ci-dessus décrit No 13 et mesurant 22 pieds, 10 pouces, 6 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

15° UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'arrière des terrains Nos 13 et 14 ci-dessus décrits dans l'ilet borné par les rues Quartier, Dauphine, Hôpital et Bourgogne, mesurant 32 pieds 11 pouces et 6 lignes de face sur la rue Quartier, sur une profondeur de 65 pieds entre lignes parallèles. Les 13e, 14e et 15e morceaux de propriété formeront anciennement un seul morceau de terre.

16° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, dans le carré d'ilet, borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, Ste-Anne et Dauphine, et mesurant environ 40 pieds de face rue d'Orléans, sur environ 90 de profondeur et de face rue Bourgogne. Les améliorations comprennent un bâtisse basse à un étage, qui a été occupée comme magasin d'épiceries pendant plus de quarante ans. La dite propriété a été achetée par Pierre Villarceaux Macarty, décédé, du shérif de la paroisse d'Orléans, le 25 avril 1844, elle est enregistrée à la page 250 du livre 35 au bureau des transferts.

17° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Julia, St-Joseph et Carondelet, étant le lot le plus rapproché de la rue St-Joseph de deux lots désignés par les Nos 10 et 11 sur un plan tiré par Louis Surgi, arpenteur, le 4 octobre 1841, déposé au bureau de Théodore Seghers, notaire. Le dit lot mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue Baronne sur 90 pieds 1 pouce et 1 3-5 ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence de famille, en briques, à trois étages, avec vestibule et salons doubles au rez-de-chaussée, vestibule et deux chambres aux deuxième et au troisième étage, une cuisine en briques à deux étages, avec sept chambres, chambre à bain, lieux d'aisance, water-works, gaz, cave, etc. Cette propriété porte le numéro municipal No 231 rue Baronne, et a été acquise par feu Pierre Villarceaux Macarty de Aaron Kirsch, le 3 août 1871 ; elle a été enregistrée au Bureau des Aliénations, livre 100, folio 156.

18° UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Franklin et Tremé, désigné par le No 2, sur un plan de Mulhausen, daté le 19 mai 1844 et déposé en l'étude de Lucien Hermann, ancien notaire de cette ville, mesurant 26 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue du Canal sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un édifice en brique convenable pour une grocerie, confiserie, magasin de marchandises sèches ou tout autre commerce. Cette propriété porte le numéro municipal 236 rue du Canal. Elle a été acquise par Pierre Villarceaux Macarty de Francis et Louis Piffet, le 15 mai 1866.

19° UN CERTAIN LOT DE TERRE situé dans le premier district de cette ville, désigné comme le No 4 de l'ilet No 15, qui est compris entre les rues Claire, Martin, Euphrosine et le chemin coquillé, d'après le plan de G. F. Dunbar, ancien arpenteur, daté le 9 janvier 1845, et déposé aux archives de D. L. McCay, ancien notaire de cette ville. Ledit lot mesure 31 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Euphrosine, sur une profondeur de 122 pieds 2 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 3, et 126 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 5 ; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

20° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues North Market, New Levée, St-Joseph et Tchoupitoulas, désigné par le No 8 sur un plan déposé en l'étude de W. J. Castell, notaire de cette ville, le 12 mai 1866, dans le Livre de Plans No 1. Le dit lot mesure, d'après le dit plan, 22 pieds 4 pouces de face à la rue North Market sur une profondeur entre lignes parallèles de 58 pieds 1 pouce. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les 19e et le 20e propriétés ci-dessus décrites ont été acquises par feu Pierre Villarceaux Macarty du shérif de la paroisse d'Orléans, le 5 juin 1878, et ont été enregistrées au Bureau des Aliénations le 5 juin 1878, livre 111, folio 539.

21° UNE CERTAINE PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits voies et dépendances y attachés, située dans la paroisse St-Bernard, Etat de la Louisiane, des deux côtés du Bayou Terre aux Bœufs et ayant les dimensions suivantes : 3 arpents, plus ou moins, de face aux deux côtés du dit Bayou Terre aux Bœufs, et s'étendant en profondeur jusqu'à 40 arpents des deux côtés du dit bayou, bornée à la ligne supérieure par l'habitation Feyadre appartenant maintenant aux héritiers de John Darbe, et à la ligne inférieure par la propriété (Habitation Sébastopol) appartenant actuellement à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

BILLETS.

22° Deux billets tirés par J. Lamarié, à la date du 14 mai 1877, respectivement pour trois mille cinq cents piastres (\$3500) et deux mille piastres (\$3000) payables le 20 avril 1878, étendu au 20 23 octobre 1878 et tous les intérêts payés à cette date, assurés par hypothèque par acte passé devant O. Drouet, notaire, le 14 mai 1877.

23° Un billet d'Antoinette Fabre, daté du 6 septembre 1877 pour deux mille deux cents cinquante et une piastre (\$2251), assuré par hypothèque par acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire, passé le 6 septembre 1877, payable le 6 septembre 1878.

24° Un billet de L. Raband, daté du 28 juin 1877, pour mille piastres (\$1000) payable à un an de sa date, sur lequel cinquante piastres (\$50) ont été payées à compte et pour la balance, renouvelé et étendu au 20 juin 1879, et tous l'intérêt payé à cette date.

25° Un billet de Thomas Jorda, daté du 9 janvier 1872, de cinq mille piastres (\$5000) payable à un an de sa date, assuré par hypothèque par acte passé pardevant O. Drouet, notaire, le 9 janvier 1872, avec intérêt payé jusqu'au 9 mai 1878.

26° Un billet de Victoria McCarty, daté du 4 septembre 1868, pour mille cinq cents piastres (\$1500), assuré par hypothèque par acte passé devant A. Dreyfous, notaire, payable à un an de date et étendu au 15 juin 1879, et tout l'intérêt payé jusqu'à cette date.

27° Un bon de la ville de la Nlle-Orléans No 2366 à la date du 1er juin 1870 pour mille piastres, avec le coupon d'intérêt y attaché.

Termes et conditions—Pour les billets et le bon, comptant au moment de l'adjudication ; et pour les immeubles, une moitié comptant, et la balance à un crédit d'un an par billet de l'acquéreur, achats divisés en coupons si on le désire, portant hypothèque spéciale et privilège et gage de vendeur sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, la charge de 5 pour cent, pour émoluments d'avocat pour le cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du paiement des billets ou une partie de billet et toutes les clauses usuelles ; l'acquéreur devant tenir les bâtisses assurées et transférer la police d'assurance au porteur des billets, et assumer toutes les taxes payables et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication et devant être requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28mars—22, 25 avl, 8, 15, 22, 26

### G. PITARD,

261 & 263 RUE DU CANAL.

Importateur de quincaillerie et de peinture.

Agent du Plomb de [illegible] St. Louis [illegible]

Grés à feu, Clous, Coutellerie, Cordage, Vitres, Mastic, Colle forte, Verbinglasse, Huile de lin, Huile de résine, Térébenthine, Japon, [illegible] de plomb, [illegible] préparées pour [illegible] à l'huile, [illegible] en poudre, [illegible]

AUSSI—PAPIER-PEINT,

[illegible]

### Wm. J. YOUNG,

Fabricant et marchand de Harnais, Selles et Colliers, Brides, Fouets, Licous, Etrille, Brosses, etc.

6...... NORTH PETERS ST. ......6

Entre Ursulines et [illegible]

Réparations bien faites et à bon marché. Le travail est toujours garanti. L'huile de harnais de Frank Miller toujours en magasin.

1er mars—1m—MJVD

### J. H. AUDIFFRED

Successeur de J. Montané

MARÉCHAL-FERRANT,

236......Rue Royale......236

Entre Esplanade et Paix.

Chevaux ferrés dans le plus bref délai. 22 fév—1an—D M J

### Vincente Ranna,

(DIPLOMÉ.)

Médecin Vétérinaire et Forgeron,

125......REMPARTS......125

Entre Toulouse et St-Pierre.

Traite avec un soin tout particulier toute espèce d'animaux.

Les ordres du public sont sollicités et seront remplis avec une grande promptitude.

5 fév—1anDMar J

### BONNE OCCASION.

A vendre pour cause de départ à des conditions avantageuses.

La jolie propriété connue sous le nom de "Morning Star," au coin des rues St Pierre et Julie, dans la ville de la Nouvelle-Ibérie, Attakapas, Lne. Ce local est convenable pour tout genre de commerce en général, hôtel, offices et résidences. Le terrain mesure (100) cent pieds carrés, avec une belle bâtisse à étage (style moderne) faisant face aux deux rues, le rez-de-chaussée est occupé par un General Store ; le haut sert d'office et résidence, avec verandah sur trois faces à l'est, sud et sud-ouest, des dépendances dans la cour remises, écuries, cuisines etc., etc. Le tout est bien disposé et situé au centre des affaires, à proximité du dépôt du chemin de fer Morgan qui est en voie de construction et des débarcadères des bateaux du Bayou Têche.

La propriété susdite est louée à (\$40) quarante dollars par mois sous bail, livrable au gré de l'acquéreur.

Aussi, une belle Grocerie bien achalandée et faisant de bonnes affaires, établie depuis 1870.

Pour conditions, ou d'autres informations, s'adresser à L. B. D., New Iberia, La., Box 175 P. O.

1er avril—1m—Mar.Jeu.Dim.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

### QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest

Aux magasins bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

16 juil 78—1 an Nlle Orléans.

### MATELAS

A Prix Extraordinairement Réduits

CHEZ

## DONAHOE

Fabrique de Matelas bordés à la corde patentés.

44......RUE DE CHARTRES......44

Près Douane.

Venez les voir J. J. DONAHOE.

1er mars—1a 12 nov—DMaJe

## VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Habillements, Habillements.

Chapeaux de feutre, de laine et de paille. Articles de toilette pour messieurs.

MARDI, 22 avril,

PAR VINCENT & Co. aux Nos. 62, 64, et 66, rue de la Douane — à 10 heures et demie, un assortiment choisi des articles ci-dessus nommés. 22 avril—

### PAR D. E. MORPHY & SON.

Faïence, Faïence jaune, verrerie, etc.

PAR D. E. MORPHY & SON, D. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 24 avril 1879, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan, Nos 108 et 110 rue Magasine, 51 paniers de marchandises et denrées assorties comprenant un grand assortiment choisi.

Conditions—comptant. 22avril—3f

### PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de maladie.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—JEUDI, 24 avril 1879, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues De Lesseps et Delery, en face des Casernes—

GROCERIES. Le fonds d'un magasin de Grocerie et de Mercerie, Comptoirs, Etagères, Vitrines, Glacière, etc., etc. Le tout sera vendu en détail ou en bloc, à la convenance des acheteurs.

Conditions—Comptant. 20 avril—

### VACHERIE.

Vente pour cause de changement d'affaires.

PAR S. GUINAULT, Encanteur — Bureau, Bienville et Passage de la Bourse. MARDI, 22 avril 1879—Il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Champs-Elysées et Lal, près de l'hôpital de Luxembourg—

13 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler. 1 mulet, 1 cheval, 1 charrette à lait et 1 ditto à provision, un lot de volailles, cochons, les bidons, baquets et tous les ustensiles de la laiterie. La clientèle, d'environ 10 gallons de lait par jour, sera donnée en plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à \$100 comptant, de \$100 à \$200, 3 mois, et au-dessus de \$200, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 18 avril—

### PAR B. ONORATO.

Pour le compte de qui il appartiendra. Vente positive sans limite ou réserve d'un magnifique assortiment de belle bijouterie de 14 et 18 carats, consistant en partie de montres suisses de chasse, en or, chaînes en or, boucles-d'oreilles, bagues, broches, colliers et un assortiment général de bijouterie élégante des dessins les plus fins et les plus soignés, ainsi qu'une magnifique collection de pendules.

IL sera vendu JEUDI, 24 courant, à 11 heures du matin, à ma salle d'encan, 45 rue Royale. Vente positive et sans limite.

20 avril— B. ONORATO, Encanteur.

### PAR C. E. GIRARDEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix pour résidences et commerce dans le 1er, 2nd et 3ème district comprenant des emplacements populaires pour commerce rue Tchoupitoulas, Royale et Vieille-Levée, vis-à-vis le marché français, Dauphine et autres rues.

Vente positive pour effectuer un partage Dans l'affaire de J. G. Bienvenu et als.

vs.

Henry C. Boucher et als.

No 25,575, Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureau, rue du Camp No 31.—SAMEDI, 17 mai 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, il sera vendu, à l'encan, en vertu d'ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, datés respectivement du 2 avril 1879 et rendus dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

1° Un certain morceau de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Tchoupitoulas, Gravier et Commune, désigné par le No 3, sur un plan dressé par C. A. DeArmas, voyer général, le 6 mai 1859, et attaché à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 21 mai 1859, de Dan Smith & Co., à M. B. Haydel. Ledit lot mesurant, en pieds américains, 28 pieds de face à la rue Nouvelle Levée, 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 93 pieds 5 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 2, et 102 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un magasin construit en briques. Le magasin est loué [illegible] par le No 12 de la rue Tchoupitoulas et connu comme le magasin populaire d'épiceries en gros de MM. Barkhaus, Bres & Co., et à eux loué jusqu'au 31 octobre 1879.

2° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré compris entre les rues Royale, Chartres, Toulouse et St-Pierre, mesurant—mesure française—45 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 70 pieds, plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une bâtisse solidement construite à trois étages en briques, magasin et résidence, désignée par le No 140 de la rue Royale. Cette propriété est subdivisée en deux beaux magasins au rez-de-chaussée, et la partie supérieure est convenablement disposée pour résidence, pouvant bien rapporter une résidence centrale convenable pour personne. Comme un placement qui [illegible] cette propriété est très désirable.

3° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré borné par les rues Vieille Levée, ou Decatur, Chartres, Dumaine et St-Philippe, mesurant—mesure française—environ 30 pieds de face à la rue Vieille-Levée sur 200 pieds de profondeur, plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à deux étages, [illegible], le parte supérieure convenable pour résidence, et désignée par l'arrière par les Nos 235 et 237 rue Vieille Levée. Cette propriété fait face au Marché Français ; est un placement terrain [illegible] de l'ilet et un des meilleurs propriétés de cette localité et de ce centre d'affaires. Elle est louée à bail à raison de \$1,800 par an, jusqu'au 1er octobre 1879.

4° Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième district de cette ville et dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Clouet et Montegut, désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan annexé à l'acte de vente passé devant Fd Bouligny, [illegible] notaire en cette ville, le 6 février 1851. Lesdits lots mesurant comme suit, lot No 3, 35 pieds de face rue Dauphine sur 77 de profondeur entre lignes parallèles ; lot No 4 formant l'angle des rues Dauphine et Clouet, et mesurant 28 pieds de face rue Dauphine sur 77 de profondeur rue Clouet.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage à un étage en bois avec mansarde et un cottage à un étage en bois avec grenier au premier et situé au terrain contigu.

Avec cette propriété, seront vendues 63 actions réduites à 50 de \$100 chacune, de la banque des Citoyens de la Louisiane, actions sur lesquelles a été fait un prêt de \$448 payable ou remboursable suivant la charte de ladite Banque, le 1er mai 1880, le tout garanti par hypothèque sur la propriété ; actions et prêt que devra accepter l'acquéreur au-dessus du prix de l'adjudication.

Termes et conditions—1/3 comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en paiements égaux annuels par billets souscrits par les acquéreurs subdivisés en coupons à la convenance des parties, et portant intérêt spécialement garanti par hypothèque et lien du vendeur, avec toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement—5 pour cent honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets ; les bâtisses devant être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurance transférées aux propriétaires des billets et l'acheteur assumera les taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist notaire. 11avril—

### CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS MENSUEL.—MARS.

1879.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

| | |
|---|---|
| Ballan (Dominique) | Grandsérge (Manuel Toussaint) |
| Breyer (Barthelmi) | Hamand (Joseph) |
| Borges (Pierre) | Vve Lamote (Pierre-Lucie) |
| Bloch (Achille) | Lobert (Pierre, Jacques) |
| Dr Baradeau | Lavanne |
| Blaise (Jean) | Lemonnier (Etienne, Léonard, Michel) |
| Bloch (Jules Jacob) | Lacoste |
| Charpy (Charles) | Lauzan |
| Cadenat (Jeanne et Augustin) | Mège (Melchiore) |
| Cheny (Henri, Marie) | Moll |
| Canary | Michon (Marie) |
| Cleutat (Jean) | Massel (Marie) |
| Crétin (Henri) | Pagel |
| Dourmy (Laurent) | Philippon |
| Dumas (François, Pierre et Jeanne) | Raymond (Félix) |
| Decamp (Jules) | Reymond (A. G.) |
| Duprat | Saval (Jean) |
| Dauber Vve Catherine née Brunel | Sané (E.) |
| Dupont (Francis) | Stete (Lucien) |
| Egger, Georges, Samuel et Jean | Tanguy (Jean, Marie) |
| Franchet (Pierre Isidore) | Vve Trenchant |
| Gros de Perrodil | Westyn (Léopold) |
| | Zimmer (Emile, Léon) |

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

Le Gérant du Consulat,
Cte Léon Bellaguet.

30 mars—

S.N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de grosses et liqueurs le vendent à la Nlle Orléans.

L'Abeille [illegible]
Bureau[illegible]
NOUVE[illegible]
MARD[illegible]

La s[illegible]

Appel aux ci[illegible]

[illegible]

CHAS. A. V[illegible]
CYRUS BU[illegible]
ALBERT B[illegible]
W. R. SCH[illegible]
JAMES J[illegible]
JULIUS W[illegible]
R. HERNSH[illegible]
GEO BORT[illegible]
EDWARD H[illegible]
JOHN C. H[illegible]

13 avril—14 f

JOSE[illegible]
130 - - - E[illegible]

URSIN [illegible]
FABRIQ[illegible]
424....RUE [illegible]

JOSEPH [illegible] DE[illegible]
191 - - - DA[illegible]

Drs J. W. AL[illegible]

C. E. KEL[illegible]
CHIRURG[illegible]

JAMES S. [illegible]

DENTA[illegible]

FEUI[illegible]

JA[illegible]

[illegible]